



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question écrite n° 17843

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les recommandations de la Cour des comptes relatives au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels et de la mobilisation d'une partie des fonds de la formation professionnelle au profit de la formation des demandeurs d'emploi dans son récent rapport « Marché du travail : face à un chômage élevé, mieux cibler les politiques publiques ». La Cour des comptes recommande de réexaminer, à l'occasion de la négociation de la convention cadre État-FPSPP, la pertinence du recours au fonds social européen pour assurer le financement délégué par l'État au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Elle demande comment le Gouvernement entend-il étudier cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17843

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1512

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)